

DÉPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 31/01/2025

Reçu en préfecture le 31/01/2025

Publié le

ID : 042-214201865-20250129-DEL\_2025\_007-DE



La date de publication est la date de réception par la préfecture

Nombre de Conseillers en exercice : 33  
Présents : 25  
Votants : 31

**Séance du 29 janvier 2025 à 19h00**

Le Conseil Municipal de la commune de Rive-de-Gier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Vincent BONY, Maire.

Délibération :  
**N° DEL\_2025\_007**

OBJET :  
CONVENTION ENTRE LES COMMUNES  
DE CHATEAUNEUF ET RIVE DE GIER  
RELATIVE AUX ADHESIONS A LA  
MEDIATHEQUE

**Date de convocation :**

**Étaient présents**

M. Vincent BONY, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. François TAMBUZZO, Mme Marlène ESTEVEZ, M. Julien CHANELIERE, Mme Céline CLAUDE, M. Ridha GUICHARD, Mme Carole TAMBUZZO, M. Jean POINT, Mme Fatiha BOUZAGHAR, Mme Joséphine CALTAGIRONE, Mme Pascale FOURNIER, Mme Isabelle CHAUVE, M. Laurent GONZALES, M. Christophe TOTEL, Mme Saloi EL OUNI, Mme Leila MECHTAR, Mme Esther BONCORI, Mme Nasira DEBBAH, Mme Séverine REYNAUD, M. Jean-Louis FONTBONNE, Mme Katy BORREGO, M. Damien LEFORT, M. Frédéric MARINELLI, Mme Fanny LASSABLIERE

**Étaient absents**

M. Jean-Pierre GRANATA, Mme Nadia MEBARKI

**Ont donné pouvoir**

Thierry ALVAREZ (pouvoir à Jean POINT)  
Alexandre PETIAUX (pouvoir à François TAMBUZZO)  
Djemila BOUAOUD (pouvoir à Katy BORREGO)  
Jean-Louis VALENTE (pouvoir à Damien LEFORT)  
Anne-Marie GAUDENCIO (pouvoir à Séverine REYNAUD)  
Cendrine BARLET (pouvoir à Fanny LASSABLIERE)

**Secrétaire de séance** : M. Julien CHANELIERE

**Rappel et référence(s) :**

La politique locale de la collaboration intercommunale de lecture publique portée par le réseau Itinérances des médiathèques du pays du Gier améliore l'offre de services aux usagers des médiathèques. Il s'agit aujourd'hui de formaliser et de conforter certaines règles de fonctionnements.

En effet, le bureau syndical du Syndicat Intercommunal du Pays du Gier (SIPG) en date du 09 septembre 2015 a approuvé la signature de conventions entre communes dotées de médiathèques et celles qui n'en disposent pas.

**Contenu :**

La commune de Châteauneuf ne disposant pas d'équipement de lecture publique sur sa commune, ses habitants bénéficient des services de la Médiathèque Municipale Louis Aragon, moyennant le paiement des droits d'inscription à la commune de Rive-de-Gier, et le versement d'une redevance annuelle dont le calcul est explicité dans la convention en annexe.

Le projet de convention 2025 – 2027 est joint au présent rapport.

**Point financier :**

Imputation budgétaire : 3MED-74-478

Les crédits seront prévus au budget communal.

**Proposition :**

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant légal, à signer ladite convention.

**Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la présente délibération**

**Le Maire,**  
**Vice-Président de Saint-Etienne Métropole,**  
**Vincent BONY**

**Le secrétaire de séance,**  
**Julien CHANELIERE**